

# SIINFO

la lettre d'information des  
Services Industriels  
de la Commune de Fully

juillet 2013  
n°4

## Marquage électricité

Votre fournisseur d'électricité : Services Industriels de Fully, CP 43, 1926 Fully  
Contact : Tél. 027 747 11 70 / services.industriels@admin.fully.ch

Année de référence : 2012

L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de :

en %	Total	En Suisse
Energies renouvelables	100%	100%
Energie hydraulique	97.90%	97.90%
Autres énergies renouvelables	0.10%	0.10%
Energie éolienne	0.00%	0.00%
Energie solaire	0.10%	0.10%
Biomasse	0.00%	0.00%
Géothermie	0.00%	0.00%
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement (RPC)*	2.00%	2.00%
Energies non renouvelables	0.00%	0.00%
Energie nucléaire	0.00%	0.00%
Energies fossiles	0.00%	0.00%
Déchets	0.00%	0.00%
Agents énergétiques non vérifiables <sup>2</sup>	0.00%	0.00%
Total	100,00 %	100,00 %

\*Courant au bénéfice de mesures d'encouragement : 49,3 % d'énergie hydraulique, 7,6 % d'énergie solaire, 4,2 % d'énergie éolienne, 38,9 % de biomasse et de déchets de la biomasse, 0 % de géothermie

Avec **groupelec** et le produit **greenelec**, contribuez aux installations de production de nouvelles énergies renouvelables sur notre commune et notre région pour seulement 1.5 ct/kWh. Plus d'information sous [www.groupelec.ch](http://www.groupelec.ch).



**groupelec**  
Groupement en énergies

SEIC-TELEDIS SOGESA SI FULLY

Pour vous inscrire un e-mail à [services.industriels@admin.fully.ch](mailto:services.industriels@admin.fully.ch) ou un téléphone au 027 747 11 70 suffit.

## Rappel distribution d'eau

Excepté pour l'usage exclusif de l'irrigation des vignes, **tous les consommateurs d'eau doivent**



**avoir un compteur.** Le compteur est fourni par les SI Fully. Prendre contact avec votre installateur sanitaire pour réaliser les travaux et faire la demande de raccordement auprès de

nos services, ou simplement, si vous le pouvez, utilisez votre compteur existant en prélevant l'eau après ce dernier. **L'eau est un bien précieux !**

## Nouveauté : e-facture

Vous pouvez vous inscrire à l'e-facture lors de votre prochain paiement en ligne. Un vélo électrique smart à gagner ! Conditions sous [www.e-facture.ch](http://www.e-facture.ch)



## OIBT

Nous vous rappelons qu'un **contrôle électrique des habitations est obligatoire** tous les 20 ans. Le rapport doit être conservé par le propriétaire et une copie doit nous être transmise. Contactez votre installateur électricien pour plus de renseignements.

## Téléréseau

Diffusion de **nouvelles chaînes de la TNT** depuis avril. Nécessite une nouvelle recherche pour les postes non pourvus d'une fonction automatique. Le nombre de chaînes continuant de s'accroître sur votre télé-réseau, il est intéressant de faire une recherche de chaînes régulièrement. Adressez-vous à votre vendeur de télévision si vous avez besoin d'aide.



## netplus

**Replay TV pour 7 jours sur les chaînes principales!** Changez la façon de regarder votre télévision grâce à la netBox. [www.netBox.ch](http://www.netBox.ch)

Plus d'informations au 0848 638 269 et sur [www.netplus.ch](http://www.netplus.ch) ou auprès des SI Fully.